

difficultés, qui se terminèrent toujours par des transactions, n'offrent généralement aucun intérêt historique. Rappelons seulement que, par un traité passé en 1479, entre le Chapitre de Saint-Paul et les habitants de Saint-Didier, il fut convenu que la dime du blé serait payée désormais à raison de la onzième gerbe et celle du vin, à raison de la onzième benne. La dime du chanvre et des autres grains devait être perçue dans les mêmes proportions (1).

Au moyen âge, une seule terre avait, à Saint-Didier, le rang de fief ; c'était Chambost. Cette terre fut vendue, le 9 mai 1387, par P. du Pont (*de Ponte*), clerc notaire royal de Dargoire, à noble Girin Guichard, aussi appelé Aymard de Riverie, damoiseau, au prix de 70 livres tournois, valant 70 francs d'or. Ce dernier, qui habitait au moment de l'acquisition une maison située dans l'enceinte du château de Riverie, appartenait à une ancienne famille chevaleresque, que nous trouvons possessionnée à Fontanez dès la fin du XIII^e siècle, et à la Fouillouse ainsi qu'à la Tour en Jarez, au commencement du siècle suivant (2). Girin Guichard rendit hommage à Humbert VII de Thoire-Villars, seigneur de Riverie, pour sa maison forte de Chambost et les prés, terres, bois, vignes et bruyères en dépendant, le 10 mars 1388 (n. st.) (3).

Plus tard, cette terre passa aux mains des Arod, famille ancienne qui avait donné plusieurs baillis à la baronnie de Riverie. Elle était possédée ainsi en 1520,

(1) Arch. du Rhône. *Inventaire des titres du chapitre de Saint-Paul*.

(2) Noms féodaux. — Aymar de Riverie, chanoine de Lyon en 1420, appartenait aussi à cette même famille.

(3) Archives du Rhône. *Hommages aux seigneurs de Roussillon*.